

Non AUX RETRAITES à POINTS ! RETRAIT DU PROJET de MACRON !

Durant le conseil national de la FSU, qui s'est tenu les 17 et 18 septembre, la question de la réforme des retraites, que prépare le gouvernement Macron était au centre des débats. Les représentants d'Émancipation sont intervenus pour que la FSU se prononce pour le retrait du projet, quittent les concertations et s'adresse en ce sens aux autres syndicats pour préparer la mobilisation unie.

Ci-dessous, l'intervention Émancipation dans les débats et la motion soumise au vote.

Intervention Émancipation au conseil national de la FSU (17-18/09/19)

C'est à une rentrée bien délicate que sont confrontés nos collègues dans les écoles et établissements.

Le bilan est en effet lourd avec la mise en place de la réforme du bac et du lycée mais aussi l'application en cours et à venir de la loi Blanquer et de la loi Dussopt contre la fonction publique.

Et pourtant, il y a eu des mobilisations : pour l'abrogation de la réforme du bac et du lycée évidemment, mais aussi pour le retrait de la loi Blanquer, et on se souvient notamment de la grève importante du 19 mars dernier et la sortie en masse des collègues du 1^{er} degré !

Mais le dispositif des journées d'action et de la concertation a eu raison de la mobilisation !

Aujourd'hui, le gouvernement entend aller encore plus loin dans la voie de la destruction des acquis en s'en prenant aux retraites, avec son projet de retraites par points !

Ce projet signifierait ben entendu la fin des 42 régimes existants, dont le régime général (pièce importante de la sécu, que Macron remet en cause jour après jour) mais également du code des pensions (élément constitutif du statut des fonctionnaires de l'État, au moment même où le gouvernement entend liquider le statut via la loi Dussopt), ou encore le régime de l'hospitalière et de la territoriale.

Mais il y a également la « règle d'or », liée aux régimes à points, comme le rappelle le rapport Delevoye, qui oblige le régime à s'équilibrer par lui-même.

Avec la valeur du point, à la main du gouvernement, que celui-ci peut faire baisser à loisir pour tenir compte de la « situation économique », il s'agit bien de travailler plus pour gagner moins !

En fait, c'est le droit même à une retraite qui se trouve menacé par la retraite à points, et c'est la porte ouverte à la retraite par capitalisation !

Après 18 mois de concertations qui ont mené au rapport Delevoye, une 2^e phase de concertation est nécessaire au gouvernement. Il annonce même une concertation spécifique pour les enseignants avec une prétendue revalorisation liée à la réforme des retraites.

Alors, on peut se demander ce qu'il y a à discuter ou à négocier s'agissant d'un tel projet ?

Comment admettre que la direction de la FSU puisse dans son communiqué du 17 juillet « **prendre acte de l'affirmation du ministre d'ouvrir les discussions annoncées par le président de la république concernant la revalorisation des enseignants en lien avec la future réforme des retraites** » et annoncer qu'elle « **s'engagera dans les discussions** » ?

Comment peut-on défendre le code des pensions et participer à une concertation dont le présumé est sa suppression ?

Comment peut-on s'opposer à la retraite à points et accepter en même temps de participer à une concertation qui vise précisément à la mettre en place ?

Face à une telle menace, l'heure n'est pas aux propositions, qui ne peuvent se situer que sur le terrain fixé par le gouvernement et qui ne mènent qu'aux journées d'action impuissantes puis aux défaites !

Face à une telle menace, la réponse s'impose d'elle même : c'est le retrait pur et simple du projet de réforme des retraites par points et l'arrêt des concertations !

La responsabilité de la FSU est de se prononcer en ce sens. Sur ces bases, il sera possible de mobiliser, la grève à la RATP indique d'ailleurs les possibilités, et d'infliger une défaite décisive à Macron et son gouvernement. Et d'ouvrir la voie à la satisfaction des multiples revendications de salariés et de la jeunesse.

Motion Émancipation sur les retraites

La FSU constate que le projet gouvernemental de retraites par points implique :

- La destruction du code des pensions, lequel est un élément essentiel du statut ;
- La liquidation des retraites du régime général (un des piliers de la sécurité sociale), des régimes des fonctionnaires hospitaliers et territoriaux, des régimes spéciaux et au-delà de tous les acquis en matière de retraite !

Elle rappelle :

- Qu'un système par points ne fixe pas le niveau des pensions, que celui-ci est déterminé par la valeur d'un point, lequel dépend de la « *situation économique* » et n'est donc pas connu a priori, l'objectif étant que le système s'équilibre par lui-même via une « *règle d'or* », ce que confirment les préconisations du rapport Delevoe !
- Qu'une telle logique tendrait à pousser les salariés à décaler sans cesse leur départ en retraite pour limiter la baisse de leur pension. Et préparerait le terrain pour un système par capitalisation !

La FSU dénonce la prétendue revalorisation des enseignant-es, annoncée par E.Macron et JM Blanquer, liée au projet de retraites par points, lequel implique précisément une baisse drastique du montant des pensions des personnels !

Elle considère que le gouvernement tente ainsi de faire cautionner la fin du code des pensions, et rappelle qu'une véritable revalorisation des salaires commencerait par l'augmentation du point d'indice et le rattrapage immédiat du pouvoir d'achat perdu ces dernières années, ce que le gouvernement exclut !

La FSU se prononce pour la défense du code des pensions et de tous les acquis en matière de retraite, elle quitte les concertations et se prononce donc pour le retrait pur et simple de tout projet de réforme des retraites par points. Dans cette optique, elle propose aux autres organisations syndicales de mettre en place un cadre unitaire à tous les niveaux en vue de la mobilisation nécessaire. La grève massive à la RATP pour la défense du régime spécial et contre le contenu de la réforme à venir... montre qu'il y a un potentiel de lutte chez les travailleur-es, dans la perspective de construire la grève interprofessionnelle public-privé susceptible de mettre en échec le gouvernement.

Pour : 20

Contre : 65

Abstention : 0

Refus de vote : 39

Élections internes de la FSU du 20 septembre au 11 octobre :

Pour que cette orientation soit défendue au congrès et dans les instances,

VOTEZ ET FAITES VOTER ÉMANCIPATION